

Adresse de la société populaire des anti politiques d'Aix, qui annonce le départ de six compagnies de canonniers-artilleurs, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire des anti politiques d'Aix, qui annonce le départ de six compagnies de canonniers-artilleurs, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 298-299;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30696\\_t1\\_0298\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30696_t1_0298_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

# Séance du 21 Ventôse An II

(Mardi 11 Mars 1794)

## Présidence de RÜHL

La séance a été ouverte à 10 heures et demie par la lecture des adresses.

2

1

La société populaire de Xaintrailles (1) annonce qu'elle a fait parvenir à l'armée du Rhin pour le 2<sup>e</sup> bataillon de Lot-et-Garonne 80 chemises, 7 paires de bas, 14 mouchoirs, 17 paires de souliers et 517 liv. en argent. Elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

Le citoyen Antoine-François Rouzet offre à la patrie, en pur don, cinq contrats de rentes remboursables, moyennant la somme de 6674 liv. dont il a déposé les titres chez le citoyen Ducastel à Paris.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

3

[Xaintrailles, s.d.] (3)

« Citoyens législateurs,

Quels que médiocres que soient les moyens de notre petite société, nous venons de faire parvenir à l'armée du Rhin pour nos braves volontaires du second Bataillon de Lot et Garonne, 80 chemises, 7 paires de bas, 14 mouchoirs, 17 paires de souliers et 517 l. en argent. Législateurs, plus nos facultés sont modiques, plus notre âme est libre et sans culotte, le noir flambeau du fanatisme est entièrement éteint parmi nous. Restez, Législateurs, restez avec courage et fermeté au poste important où le vœu unanime des vrais républicains vous a placés ; assurez pour jamais la liberté, le bonheur du plus célèbre de tous les peuples dont vous êtes les dignes représentants ; guerre éternelle aux tyrans coalisés ; qu'ils tremblent ces vils despotes en voyant la profonde sagesse de vos mesures révolutionnaires, et la force terrible de nos braves Républicains. Vive la Liberté et l'Égalité, vive la République, vive la Montagne, telles seront, Citoyens législateurs, telles seront, n'en doutez pas, les dernières paroles de tout Républicain de la Société populaire de Xaintrailles expirant les armes à la main, en combattant pour la Patrie. S. et F. ».

MICAS (*présid.*), SOURMEULT (*secrét.*),  
Armand MICAS (*ex-secrét.*).

La société populaire des anti politiques montagnards d'Aix annonce à la Convention que les six compagnies de canonniers-artilleurs d'Aix, presque tous pères de famille, partent pour aller combattre les satellites du despotisme ; que les mêmes hommes ont été longtemps persécutés par la faction fédéraliste, et ont, dans tous les temps, soutenu la cause de la liberté avec la plus grande énergie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Aix, s. d.] (3).

« Citoyens représentants,

Dis à la Convention Nationale que les six compagnies des canonniers artilleurs d'Aix, presque tous chefs de famille, partent demain pour aller combattre contre la tyrannie des despotes et de ses satellites ; dis lui que ce sont ces mêmes hommes qui refusèrent de prêter cet insigne serment dicté par la faction contre-révolutionnaire et au milieu d'une armée de fédéralistes, ils refusèrent de céder leurs canons à des mains impures, quoique persécutés et outragés par les malveillants, ils ont soutenu dans tous les temps la cause sainte de la Liberté avec la plus grande énergie.

Lorsque l'infâme Toulon étoit au pouvoir des lâches Anglais, ils volèrent au combat, ils allèrent seconder les efforts des artilleurs de Valence, deux de leurs compagnies occupoient les postes les plus avancés sous cette ville scélérate, et canonnoient nuit et jour, nos ennemis, les autres compagnies occupoient d'autre poste sur les rives de la Méditerranée, ils nous ont dit ces

(1) Distr. de Nérac (L. et G.).

(2) P.V., XXXIII, 190. B<sup>in</sup>, 21 vent. (suppl<sup>t</sup>) et 25 vent (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C. 295, pl. 991, p. 20.

(1) P.V., XXXIII, 191. B<sup>in</sup>, 23 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXIII, 191. B<sup>in</sup>, 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C. 295, pl. 991, p. 17.

braves républicains : Nous partons, frères, nous laissons femmes et enfants et tout ce que nous avons de plus cher, mais le seul désir d'aller combattre pour la liberté nous fait braver les plus périlleux dangers, et nous espérons retourner victorieux.

Voilà, Citoyens représentans, où l'on connoit le véritable républicanisme, ce sont des Montagnards dignes de tout éloge, et fait pour la liberté. La Commune d'Aix a encore à se glorifier d'avoir donné à la patrie des bras nerveux pour la défendre.

Nous sommes fraternellement ».

MANÈRE (présid.), BRUNACHE fils (vice-présid.), BEISSON père (secrét.).

#### 4

La société populaire de la Flotte, Isle-Républicaine (1), félicite la Convention sur le décret qui rend la liberté aux hommes de couleur. Elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

#### 5

Les Sans-culottes de Savenay, nouvellement formés en société populaire, joyeux de se voir délivrés de la horde qui avoit pris le nom d'armée catholique et royale, écrivent que s'étant remis en société populaire depuis cette heureuse époque, ils ont arrêté d'en rendre grâces à l'énergie de la Montagne qui a préparé, par sa fermeté, les succès brillants de l'armée française, et le repos des habitans des communes qui avoisinent la Vendée (3). [Ils] annoncent que leur premier soin a été de voter des remerciemens à la Convention pour les journées des 31 mai, premier et 2 juin. Ils l'invitent à rester à son poste pour y dicter la paix à tous les despotes ligus contre la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de correspondance (4).

#### 6

La société populaire établie à Chambéry annonce que, par les soins du représentant Albitte, les préjugés sont foulés aux pieds, la raison triomphe, et bientôt rien ne retracera dans le département le souvenir de l'esclavage, et que toutes les autorités ont reçu l'impulsion révolutionnaire propre à assurer le succès de leurs travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (5).

(1) Ile de Ré.

(2) P.V., XXXIII, 191. B<sup>in</sup>, 21 vent. (suppl<sup>t</sup>) et 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) J. Sablier, n° 1191; C. Eg., n° 571; Mon., XIX, 685; M.U., XXXVII, 346.

(4) P.V., XXXIII, 191. B<sup>in</sup>, 21 vent. (suppl<sup>t</sup>) et 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(5) P.V., XXXIII, 191-192. B<sup>in</sup>, 24 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

#### 7

La société républicaine de Gap envoie l'état des dons qu'elle a déposés pour les défenseurs de la patrie, et offre un cavalier jacobin armé, monté et équipé à ses frais.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Gap, s. d.] (2).

« Représentans du peuple français,

Les habitans des Hautes-Alpes méritent de fixer les regards de la patrie. Si l'on tenta de les égarer, ils n'en devinrent que plus redoutables aux ennemis du peuple; leur conduite révolutionnaire ne laisse plus appercevoir aucune trace du virus pestilenciel dont des traîtres ont voulu corrompre l'atmosphère toujours pur de cette partie du Midi.

Citoyens représentans, 300 paires de souliers ont été par nous envoyés depuis trois mois à l'armée du Nord..

Nous avons déposé dans les mains du représentant du peuple Beauchamp, nos offrandes pour la descente des sans-culottes dans cette isle infâme, où le scélérat Pitt règne sous le nom de l'imbécille Georges.

Un cavalier jacobin armé, équipé et monté à nos frais, n'attend plus que les ordres du ministre de la guerre pour se rendre à sa destination.

Des Sociétés populaires, composées de vrais sans-culottes viennent d'être par nous établies dans tous les chefs-lieux de canton de ce district; les presbitères se vident; l'empire de la raison commence; car tous les instrumens à mensonge et à miracles ont été envoyés à la monnoye, et le peuple a applaudi. La fabrication du salpêtre est au grand ordre du jour; bien tôt nous pourrons vous annoncer le résultat heureux de nos opérations. Enfin, la Société populaire de Gap, aidée de celles des campagnes du district, vient déposer sur l'autel de la patrie les effets dont le détail est joint à cette adresse. il nous reste encore du fer et des bras nerveux pour faire mordre la poussière aux vils satellites des tyrans.

Citoyens représentans, voici un vœu que nous formons. Les rois voudraient une suspension d'armes pour deux ans; mais peut-il exister de pacte entre les esclaves et un peuple libre? la paix avec les tyrans! mais peut-on réunir deux élémens contraires? non, point de paix, encore moins d'armistice; puisque ces ennemis de l'espèce humaine ont excité notre vengeance, il faut qu'elle les écrase de son poids formidable... Citoyens, le général de division, le brave Petit-Guillaume, est parmi nous; qu'il dise un mot, et nous sommes sur les rives du Pô.

Périssent les tyrans! Périssent les ennemis du peuple; Vive la République une et indivisible ».

FARNAUD (présid.), PROVANSALLOMPRÉ (secrét.), COMBANIVE (secrét.), NICOLLAY, RICHAUD (secrét.).

(1) P.V., XXXIII, 192. B<sup>in</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C. 294, pl. 970, p. 19 à 21. Lettre d'envoi, du 12 vent. (p. 20).